

Domaine : Sciences du vivant - **Thématique(s) :** Biologie générale, technologie végétale et environnement

STAGES COURTS

LES ASPECTS RÉGLEMENTAIRES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES DE LA VIE

Plusieurs textes réglementaires régissent l'exercice de la recherche dans le domaine de la biologie. L'objectif de ce stage est d'en donner un aperçu.

🕒 **Durée de la formation :** 8 heures

📅 **Dates :** Voir le calendrier

📍 **Lieu :** Campus Pierre et Marie Curie – Paris (Jussieu)

💶 **Tarif :** Voir ci-dessous

Modalité : Présentiel

570€ (Sorbonne université est exonérée de TVA au titre de l'article 261-4-4° du code général des impôts)

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Formation ayant pour objectif une mise à jour des connaissances relatives aux expérimentations de laboratoire en biologie (recommandations réglementaires, déclarations réglementaires, comités d'éthique, CODECOH)

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Public :

Techniciens, ingénieurs, chercheurs, enseignants-chercheurs

Pré-requis :

aucun

PROGRAMME

Présentation des principales réglementations en vigueur :

- Règles H&S pour un laboratoire de biologie : les différents risques, les équipements de protection, la gestion des déchets
- Bonnes pratiques de laboratoire : plan d'expérience, répétabilité, traçabilité, gestion documentaire, notion de certification
- Réglementation dans le domaine de l'expérimentation animale : contexte réglementaire, notion de points limites, règle des 3R, projets nécessitant autorisation
- Réglementation applicable aux organismes génétiquement modifiés : définition d'un OGM, règles de confinement, contexte réglementaire, procédures de déclaration ou d'agrément

MÉTHODES

Cours théoriques suivis des séances pratiques pour une bonne assimilation des concepts abordés.

Méthodes pédagogiques adaptables suivant le niveau et les expériences professionnelles du groupe.

Évaluation des connaissances acquises par QCM en fin de formation.

Apprentissage par études d'exemples concrets

RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Hélène Hardin-Pouzet

INFORMATIONS

Catégorie de l'action de développement des compétences:

(Article L6313-1 du Code du Travail)

Action de formation

Effectifs : Min 4 pers. / Max 14 pers.

Possibilité de sessions sur-mesure

CONTACT

✉ biosciences-fc@sorbonne-universite.fr

Supports pédagogiques, bibliographie et documentation,
diaporamas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de fin de formation et de compétences

DÉBOUCHÉS

Cette formation permet aux participants de sécuriser leur parcours professionnel en leur donnant les compétences nécessaires pour accompagner les entreprises dans les enjeux liés à leur secteur d'activité et s'adapter aux évolutions technologiques associées

LES + DE LA FORMATION

Formation conçue en cohérence avec les besoins identifiés sur le marché du travail

Méthode pédagogique orientée vers l'acquisition d'outils stratégiques et opérationnels efficaces, complets, pertinents et innovants

Corps professoral composé d'enseignants-chercheurs et auteurs de renommée internationale
